

Création d'une aire saharienne protégée à gestion communautaire à Ouadane

| | |
|--------------------------------------|---|
| Pays | Mauritanie |
| Bénéficiaire | UICN Mauritanie et la commune de Ouadane |
| Montant total du projet | 125 000 € |
| Montant de la subvention FFEM | 50 000 € (40 %) |
| Partenaires financiers | Union européenne (60 000 €) et CANPE (15 000 €) |
| Durée du projet | 24 mois |
| Signature de la convention | 19 Juin 2006 |

Contexte

Le Guelb Er-Richât apparaît comme un cirque de 50 kilomètres de diamètre au Nord de la Mauritanie, il est considéré par les scientifiques comme un musée géologique unique. La grande faune est encore présente (gazelle dorcas et mouflon à manchette notamment). ;Suite aux effets conjugués d'années de sécheresse et à la pression d'une population et d'un tourisme en forte croissance, l'équilibre écologique a été perturbé.

Objectif

Le projet a pour objectif la préparation de la création d'une aire protégée à gestion communautaire afin de préserver le patrimoine biologique, culturel et archéologique.

Principales activités

- Délimitation des zones de protection en concertation entre les populations, la commune et l'administration ;
- Définition des différents statuts et règles de protection et de gestion en accord avec l'administration ;
- Les premières actions de conservation, de gestion et de valorisation économique seront menées ;
- Renforcement des capacités des différents acteurs, commune, associations, populations, à cette gestion.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr